



Lettre d'engagement de la Direction de l'ESCOM dans la démarche sécurité intégrée à la Formation

En tant que Directeur Général de l'ESCOM, je m'engage à ce que tous les étudiants et étudiantes diplômés disposent de repères en Santé et Sécurité au Travail (S&ST). Je confie à Mme F. Higuères, responsable sécurité de l'établissement, de coordonner les enseignements S&ST et de mobiliser les intervenants en ce sens. J'associe à cette démarche l'ensemble des processus de l'école, en particulier celui de la formation.

La mise en œuvre de cet engagement passe par 3 objectifs opérationnels qui consistent notamment :

- 1- à repérer les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques de la S&ST,
- 2- à intégrer la prise en compte de ces enjeux dans ses pratiques et projets au quotidien,
- 3- à contribuer au management de la S&ST dans l'école.

Les enseignements associés à cette volonté sont positionnés tout au long du parcours de l'étudiant. Ils sont intégrés aux cours de tronc commun, ou d'option, aux travaux dirigés, travaux pratiques, et durant les périodes de stage.

Les formes pédagogiques mises en œuvre intègrent différents formats (exemple : *projet Industriel*), des mises en situation (exemple : *audit de sécurité des laboratoires*), des conférences, des modules d'apprentissage par autoformation (*e-learning de l'INRS*), des visites d'entreprises. L'ensemble des parties prenantes de l'ESCOM (enseignants permanents ou vacataires, étudiants, entreprises, universités ou écoles partenaires) mettent en place des actions concrètes visant à améliorer la prévention des risques.

J'atteste que l'ensemble des promotions diplômées ayant bénéficié d'enseignement en S&ST a fait l'objet d'évaluation de compétences donnant lieu à l'obtention de crédits ECTS associés.

L'acquisition de ces compétences est vérifiée lors d'exams dédiés (*bilan des compétences sécurité*, études de cas...) et des rapports / soutenances des stages (modalités et grilles d'évaluation).

La démarche, les thèmes traités, sont communiqués aux étudiants et enseignants, via les plateformes *AURION* et *MOODLE*. Le Règlement des Etudes et le catalogue de cours de l'ESCOM décrivent précisément ces aspects.

L'ESCOM, s'attache à faire progresser sa politique sécuritaire en s'impliquant dans différents réseaux (UIC, INRS, INERIS, MEDEP, CDEFI, CGE), en participant à des séminaires et à travers la formation de son personnel.

Fait à Compiègne, le
G. Bacquet
Directeur Général

8 Novembre 2016

